

UNE ARCHITECTURE PROPRE

Par Edouard Diserens

Il faut aujourd'hui bâtir des églises ; aussi, le petit livre du pasteur et professeur A. Biéler, « Liturgie et Architecture » (Labor et Fides 1961), essaie-t-il de répondre à un besoin urgent, puisque devant cette nécessité, pasteurs et architectes s'interrogent et cherchent des normes valables. Notre époque

légèra, hélas, des édifices qui sont autant de témoignages d'incohérence doctrinale de la part de l'Eglise que de manque de génie créateur de la part des architectes. Beaucoup de fidèles réagissent devant des réalisations contemporaines, peut-être par attachement sentimental à certaines formes (l'arc brisé

qui fait « religieux », le suisse si accueillant) et les rituels et des techniques archaïques qui sont refroidis, à juste titre, par des réalisations qui sont n'importe quoi de Dieu et de son peuple.

L'Eglise chrétienne est héritière du culte de l'Ancienne Alliance, caractérisé par la pratique des sacrifices au Temple de Jérusalem et l'écoute de la Parole de Dieu dans les synagogues. Mais l'œuvre rédemptrice du Christ et l'édification de son Eglise renouvellent radicalement le sens du culte : Le Seigneur est présent dans sa communauté, qui constitue en elle-même le nouveau Temple du Dieu vivant, autour de la Parole et du sacrement de la Cène ; la double tradition de la synagogue et du Temple fusionne dans le prophétisme et le repas pascal.

Le culte chrétien a pris forme en même temps que s'élaborait le dogme chrétien jusqu'au septième siècle. Et en conséquence de cette élaboration, la construction des édifices du culte a trouvé ses normes. A. Biéler a eu le bonheur de pouvoir accompagner la description de cette évolution d'excellents petits croquis de R. Schaffert.

Chacun sait, aujourd'hui, que l'immense variété des édifices chrétiens bâtis avant le sixième siècle peut se ramener, grosso modo, à deux solutions : le plan centré, provenant de la synagogue et du « martyrion » ; le plan basilical, allongé, qui s'imposera presque partout en Occident pour aboutir aux cathédrales médiévales.

La Réforme, dans l'intention d'abolir les cérémonies liturgiques, offertes devant un peuple passif

par un clergé spécialisé, et d'enseigner les Saintes Ecritures, a adapté les édifices médiévaux, puis édifiés des « temples » ; comme il s'agissait de se faire entendre de l'assemblée, on a placé la chaire au centre et les bancs tout à l'entour. Les églises protestantes sont devenues essentiellement de simples salles à prêcher. Dans bien des cas, le plan convergent s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui, l'église formant un « véritable amphithéâtre » (Op. cit., p. 74) autour de la chaire.

A. Biéler ne cache pas que les communautés protestantes, à travers le rationalisme du XVIII^e siècle, puis les philosophies du XIX^e, se sont détériorées dans la foi et le culte ; et les édifices portent la marque de cet affaiblissement. « En conséquence, les temples deviennent de très anonymes salles de religion, respirant l'ennui, avec un auditoire rangé en ligne pour écouter la conférence religieuse que le pasteur donne du haut de la chaire dominante. La table de cène subsiste comme un ornement sacré, souvent gênant, dont l'usage est réservé à quelques initiés. Le dimanche, une fois que le discours du spécialiste ecclésiastique est prononcé, chacun se retire incognito chez soi, ayant satisfait aux besoins occasionnels de sa culture religieuse. (...) Ce qui caractérise l'assemblée, c'est qu'elle est devenue un public. » (Op. cit., p. 90).

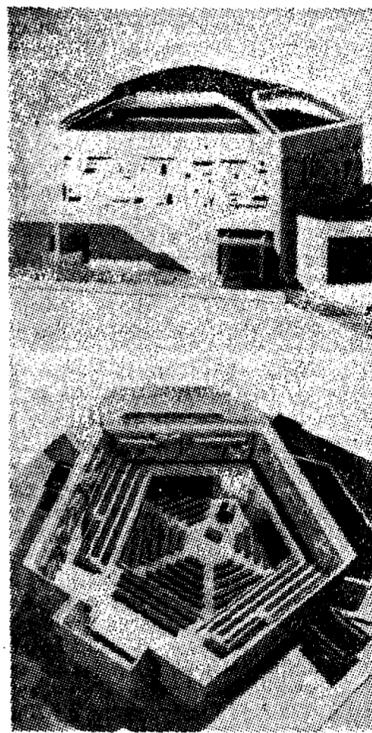
que d'être « polarisé » ; c'est-à-dire que l'assemblée ne doit pas se trouver vis-à-vis d'elle-même, mais face à son Seigneur, pour le prier. « Officiant et communauté, orientés pareillement l'un à l'autre, regardent ensemble vers le même objet divin qui les transcende également... » (Richard Paquier, Traité de Liturgie, p. 116). Ce sentiment est si profond et vigoureux dans toute la chrétienté que la plu-

part des services œcuméniques se célèbrent de cette manière ; lors de l'Assemblée œcuménique de la jeunesse, à Lausanne, en 1960, on a dû orienter le service à la cathédrale face au chœur.

A plusieurs reprises, A. Biéler se réfère à l'exemple des églises d'Orient à type concentrique, toutefois sans souligner que l'assemblée, de la plus haute antiquité jusqu'à aujourd'hui, est orientée dans la même direction pour la prière. Il ne remarque pas non plus que dans cette tradition liturgique les églises ne sont pas encombrées de bancs, qui imposent à l'assemblée une disposition rigide, toujours semblable ; les fidèles restent debout et peuvent circuler sans peine, se grouper d'une manière adéquate au déroulement du culte ; on s'approche de l'iconostase pour communier ; pour prêcher, le pasteur vient au milieu de son troupeau et lui parle aussi directement et familièrement qu'un père à sa famille.

A. Biéler oublie aussi que le développement de la vie communautaire dans le protestantisme a pour conséquence la renaissance des services de prière en semaine. La vue de travées de bancs vides en face de soi serait-elle propice à la méditation et à l'adoration ? On pourrait faire la même remarque à propos d'autres services plus restreints que le culte principal du dimanche matin.

Alors, ne faut-il pas chercher des solutions architecturales autres que le type concentrique standard, plus conformes à ce qu'on vient faire dans une église ?



Otto H. Senn. Projet de l'église Saint-Thomas, à Bâle, 1955. Type d'église concentrique.

UNE IDÉE PAR TROP SIMPLE

Après avoir salué brièvement en passant le renouveau liturgique contemporain, qu'il qualifie d'« archaïque et réactionnaire », l'auteur en vient enfin au renouveau théologique, ecclésiastique, culturel et architectural lié à un nom, celui de Karl Barth. Cette doctrine s'exprime dans « la communauté vivante des croyants actifs qui assume consciemment la totale responsabilité du culte complet, avec les sacrements. (...) La communauté est groupée tout autour de la table sainte et du prédicateur, et la place de celui-ci est visiblement incorporée à l'assemblée. Le temple devient une expression plastique de l'événement qui crée la paroisse. » (Op. cit., p. 97).

C'est pourquoi il faut revenir à un parti architectural rigoureux : la disposition concentrique. L'architecte bâlois O. Senn, fidèle interprète de la pensée de K. Barth, est le créateur de plusieurs églises de ce type. L'auteur de tout

boles n'ont aucune place dans l'édifice du culte protestant. »

Eh bien ! franchement, valait-il la peine d'écrire un livre — manuel agréable de vulgarisation — pour aboutir à cette conclusion ? La concrétisation architecturale du renouveau barthien n'est autre que l'auditoire huguenot, à cette seule différence près que la chaire, basse, évite d'isoler le prédicateur de l'assemblée. C'est tout. C'est aussi insuffisant que simple. Le schématisme théologique de l'auteur apparaît d'ailleurs tout au long de l'exposé historique.

En ouvrant cette plaquette, je m'attendais à trouver une pensée plus large et nuancée, tenant compte des contributions de théologiens protestants tels que Paul Romane-Musculus, Richard Paquier, pour ne parler que des plus connus, qui depuis un quart de siècle ont médité le problème du culte et de sa relation avec l'architecture. J'espérais aussi qu'une théologie plus

UN SANCTUAIRE NE PEUT PAS ÊTRE UNE SALLE DE CONFÉRENCES. MAIS IL N'EST PAS NON PLUS UN « CERCLE » DE FIDÈLES : IL DOIT S'ORIENTER VERS LA PRÉSENCE DIVINE.

DU POTAGE OU DES METS SOLIDES

On veut aujourd'hui des temples fonctionnels ; cette tendance se justifie partiellement. Il tombe sous le sens que, lorsque des gens se rencontrent pour causer ensemble, assister à une émission télévisée ou manger, ils se groupent différemment ; selon qu'on prend au repas du potage ou des mets solides, on emploie des ustensiles

qui a été confié le service de Jésus-Christ. » (Magn., 6.1).

En tant qu'organisme vivant, l'Eglise se doit d'organiser son espace culturel, au mieux des exigences et de la raison d'être profonde du culte. Je ne vois pas pourquoi le fait de réserver au sacrement un espace propre et à la Pa-

chose qu'à ces. Il veut que Dieu ait lent bâtir, intelligence, de leurs meilleurs de vêtement de gneur.

Le Corbusier protestantisme dai s'il env fois une église pondit ceci : que, c'est très sûr. Tout d'exp Ronchamp, une vraie c mières. Mais faire ? Que pouvoir sugg re ; il faut une lumière te ; mettre quelque chose

Serons-nous nistes que « Certains c aux actes qu temple ne s invitent les les choses sa cueillement 1/11).

Les et

Deux textes de la f l'Université Est, et qui au mois d' d'être publié

Le premier par le prof avait été acc la faculté de notamment l'exégèse bi luthérienne, ne saurait qu'aucun ch soldat. Néa théologie dor qui, pour de croient ne le service ar té suppose prêts à acc et l'Etat sou

Selon les tes pressions

LA VIE DE L'ÉGLISE

LECTURE PROPRE À LA LITURGIE

Par Edouard Diserens

es édifices qui sont autant l'incohérence doctrinale de ce que de manque de génie et des architectes. Beaucoup sont devant des réalisations peut-être par attachement certaines formes (l'arc brisé

qui fait « religieux », le style vieux chalet suisse si accueillant) et le refus des matériaux et des techniques actuels ; mais aussi, ils sont refroidis, à juste titre, par des églises qui sont n'importe quoi, sauf des maisons de Dieu et de son peuple.

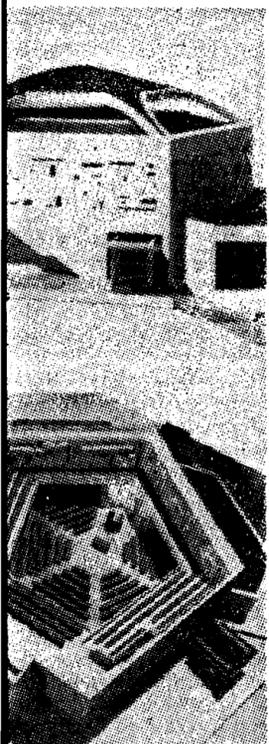
« polarisé » ; c'est-à-dire l'assemblée ne doit pas se faire à-vis d'elle-même, mais devant le Seigneur, pour le prier, et communauté, orientent l'un à l'autre, ressemblent vers le même qui les transcende également (Richard Paquier, Trajectoire, p. 116). Ce sentiment profond et vigoureux de la chrétienté que la plu-

part des services œcuméniques se célèbrent de cette manière ; lors de l'Assemblée œcuménique de la jeunesse, à Lausanne, en 1960, on a dû orienter le service à la cathédrale face au chœur.

A plusieurs reprises, A. Biéler se réfère à l'exemple des églises d'Orient à type concentrique, toutefois sans souligner que l'assemblée, de la plus haute antiquité jusqu'à aujourd'hui, est orientée dans la même direction pour la prière. Il ne remarque pas non plus que dans cette tradition liturgique les églises ne sont pas encombrées de bancs, qui imposent à l'assemblée une disposition rigide, toujours semblable ; les fidèles restent debout et peuvent circuler sans peine, se grouper d'une manière adéquate au déroulement du culte ; on s'approche de l'iconostase pour communier ; pour prêcher, le pasteur vient au milieu de son troupeau et lui parle aussi directement et familièrement qu'un père à sa famille.

A. Biéler oublie aussi que le développement de la vie communautaire dans le protestantisme a pour conséquence la renaissance des services de prière en semaine. La vue de travées de bancs vides en face de soi serait-elle propice à la méditation et à l'adoration ? On pourrait faire la même remarque à propos d'autres services plus restreints que le culte principal du dimanche matin.

Alors, ne faut-il pas chercher des solutions architecturales autres que le type concentrique standard, plus conformes à ce qu'on vient faire dans une église ?



Projet de l'église à Bâle, 1955. Type à lise concentrique.

ACTUAIRE NE PEUT PAS ÊTRE UNE SALLE DE CONFÉRENCES. MAIS IL N'EST PAS NON PLUS UN « CERCLE » DE FIDÈLES : IL DOIT S'ORIENTER VERS LA PRÉSENCE DIVINE.

DU POTAGE OU DES METS SOLIDES

aujourd'hui des tempêtes ; cette tendance est partielle. Il tombe que, lorsque des gens se réunissent pour causer ensemble, ils se groupent ; selon qu'on prend du potage ou des mets solides, l'emploi des ustensiles

qui a été confié le service de Jésus-Christ. (Magn., 6,1).

En tant qu'organisme vivant, l'Église se doit d'organiser son espace culturel, au mieux des exigences et de la raison d'être profonde du culte. Je ne vois pas pourquoi le fait de réserver au sacrement un espace propre et à la Parole un espace propre serait une

chose qu'à une salle de conférences. Il veut pouvoir prier. Je crois que Dieu attend de ceux qui veulent bâtir, la coopération de leur intelligence, de leur sensibilité et de leurs mains, de sorte que les lieux de culte soient comme le vêtement de la personne du Seigneur.

Le Corbusier — élevé dans le protestantisme — à qui je demandai s'il envisageait de créer une fois une église protestante, me répondit ceci : « Une église catholique, c'est très difficile à bâtir, bien sûr. Tout de même, on peut essayer d'exprimer un mystère. A Ronchamp, j'ai voulu une croix, une vraie croix. Et il y a les lumières. Mais chez nous, comment faire ? Que mettre ? Il faudrait pouvoir suggérer un peu de mystère ; il faudrait au moins allumer une lumière, une lumière vivante ; mettre quelque chose enfin, quelque chose ! »

Serons-nous toujours plus calvinistes que Calvin ? Il écrivait : « Certains ornements convenables aux actes qu'on vient faire dans le temple ne seront pas inutiles, s'ils invitent les croyants à pratiquer les choses saintes avec humilité, recueillement et vénération. » (I.C. 1/11).

E. D.



La cathédrale de Lausanne « redressée ».

(Cliché obligeamment prêté par « Vaincre ».)

Les théologiens de Berlin et la situation politique

Deux textes émanant l'un et l'autre de la faculté de théologie de l'Université Humboldt, à Berlin-Est, et qui remontent tous deux au mois d'octobre 1961, viennent d'être publiés.

Le premier de ces textes, rédigé par le professeur Heinrich Vogel, avait été accepté le 14 octobre par la faculté de théologie. Il affirmait notamment que « sur la base de l'exégèse biblique de la Réforme luthérienne, la faculté de théologie ne saurait admettre le principe qu'aucun chrétien ne peut devenir soldat. Néanmoins, la faculté de théologie donne son soutien à ceux qui, pour des motifs de conscience croient ne pas pouvoir accomplir le service armé. Ce disant, la faculté suppose que les intéressés sont prêts à accepter de servir la nation et l'Etat sous une autre forme ».

Selon les rapports reçus, de fortes pressions s'exercèrent alors sur la faculté de théologie Humboldt

et plusieurs autres membres de la faculté étaient exclus, adoptait une nouvelle déclaration qui affirme, entre autres, que « la faculté considère la conclusion d'un traité de paix avec les deux Etats allemands ou, s'il le faut, avec la République démocratique allemande (DDR) seulement, comme essentielle à la paix ». La faculté constate, d'autre part, que « la fermeture des frontières, avec ses pénibles répercussions était inévitable et qu'il faut la maintenir jusqu'à ce que s'établissent les deux Etats allemands, ou entre la DDR et Berlin-Ouest, des relations favorables à la paix ». Reconnaissant d'autre part le droit de la DDR à se défendre, la faculté soutient que les chrétiens de la DDR peuvent « participer en toute bonne conscience à la protection de notre Etat ».

L'Université de Humboldt est une institution d'Etat. Ses professeurs sont nommés par le Ministère de

Les chrétiens et le conflit algérien

Le Tribunal militaire permanent de Paris a condamné à trois ans de prison l'abbé Davezies, de la Mission de France, pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Le Père Davezies avait, en 1958, hébergé des militants FLN et les avait aidés à passer la frontière pour échapper aux recherches de la police française.

Au cours du procès qui a attiré l'attention de la presse et du public, de nombreuses autorités ecclésiastiques, aussi bien que civiles, ont témoigné en faveur du Père Davezies. Entre autres, le professeur Georges Casalis, de la Faculté théologique protestante de Paris a affirmé que l'abbé Davezies n'avait fait que mettre en pratique l'enseignement biblique selon lequel « la vie des autres, l'honneur des autres, la liberté des autres, doivent nous être plus importants que notre vie, notre honneur et notre liberté ». Reconnaissant que

Chacun sait, aujourd'hui, que l'immense variété des édifices chrétiens bâtis avant le sixième siècle peut se ramener, grosso modo, à deux solutions : le plan centré, provenant de la synagogue et du « martyrion » ; le plan basilical, allongé, qui s'imposera presque partout en Occident pour aboutir aux cathédrales médiévales.

La Réforme, dans l'intention d'abolir les cérémonies liturgiques, offertes devant un peuple passif

le pasteur donne du haut de la chaire dominante. La table de cène subsiste comme un ornement sacré, souvent gênant, dont l'usage est réservé à quelques initiés. Le dimanche, une fois que le discours du spécialiste ecclésiastique est prononcé, chacun se retire incognito chez soi, ayant satisfait aux besoins occasionnels de sa culture religieuse. (...) Ce qui caractérise l'assemblée, c'est qu'elle est devenue un public. » (Op. cit., p. 90).

UNE IDÉE PAR TROP SIMPLE

Après avoir salué brièvement en passant le renouveau liturgique contemporain, qu'il qualifie d'« archaïque et réactionnaire », l'auteur en vient enfin au renouveau théologique, ecclésiastique, culturel et architectural lié à un nom, celui de Karl Barth. Cette doctrine s'exprime dans « la communauté vivante des croyants actifs qui assume consciemment la totale responsabilité du culte complet, avec les sacrements. (...) La communauté est groupée tout autour de la table sainte et du prédicateur, et la place de celui-ci est visiblement incorporée à l'assemblée. Le temple devient une expression plastique de l'événement qui crée la paroisse. » (Op. cit., p. 97).

C'est pourquoi il faut revenir à un parti architectural rigoureux : la disposition concentrique. L'architecte bâlois O. Senn, fidèle interprète de la pensée de K. Barth, est le créateur de plusieurs églises de ce type et le promoteur de tout un courant architectural qui va dans ce sens. « Il faut souligner que l'on ne redoute pas, mais que l'on assume au contraire pleinement, et pour de solides raisons spirituelles reconnues par toutes les confessions, les travées en vis-à-vis, expression visible de la rencontre communautaire. » (Op. cit. p. 110). Encore une fois, le but c'est que « le particulier participe à l'action commune qui est précisément d'écouter la Parole. » (K. Barth).

Dans un appendice, le grand théologien bâlois donne son avis au sujet de l'ameublement et de la décoration de l'église : « Cette table, munie d'un pupitre mobile, devrait servir à la fois de chaire, de table et de fonts baptismaux » (...) Les images et les sym-

« SON TEMPLE MAISON DE PRIÈRE »

On se réunit pour écouter, bien sûr ; et aussi pour communier ; il est évident que la participation à la sainte cène autour de la table et de l'officiant signifie bien le rassemblement de la famille chrétienne autour de son Seigneur.

Mais on se réunit aussi pour prier. C'est bien ainsi que Calvin le comprenait : « Dieu a montré, en nommant son Temple maison de prières (Esaïe 56/7), que la prière est le principal de son service... quoique les ombres de la loi aient pris fin, il n'y a pas de doute que cette promesse : « Seigneur, la louange t'attend en Sion » ne nous appartienne. De même que Dieu commande de faire des prières en commun, il y requiert qu'il y ait des temples pour ce faire. » (I. C.

boles n'ont aucune place dans l'édifice du culte protestant. »

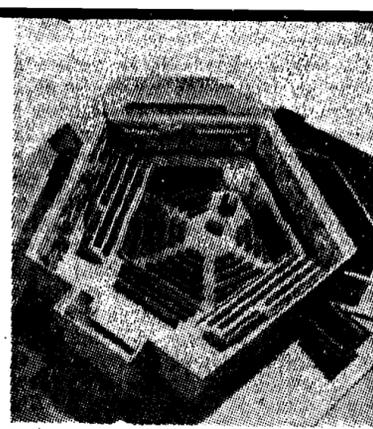
Eh bien ! franchement, valait-il la peine d'écrire un livre — manuel agréable de vulgarisation — pour aboutir à cette conclusion ? La concrétisation architecturale du renouveau barthien n'est autre que l'auditoire huguenot, à cette seule différence près que la chaire, basse, évite d'isoler le prédicateur de l'assemblée. C'est tout. C'est aussi insuffisant que simple. Le schématisme théologique de l'auteur apparaît d'ailleurs tout au long de l'exposé historique.

En ouvrant cette plaquette, je m'attendais à trouver une pensée plus large et nuancée, tenant compte des contributions de théologiens protestants tels que Paul Romanemusculus, Richard Paquier, pour ne parler que des plus connus, qui depuis un quart de siècle ont médité le problème du culte et de sa relation avec l'architecture. J'espérais aussi qu'une théologie plus oecuménique informerait l'auteur. La réflexion théologique d'A. Biéler est rigoureusement unilatérale : Dieu ne manifeste sa présence que dans l'événement du rassemblement communautaire autour de la Parole. Et cet a priori l'amène à négliger ou à dévaloriser certaines données théologiques ou historiques qui vont à contre-sens de sa position. Il oublie délibérément que les modes de la Présence du Seigneur sur cette terre sont plus nombreux et divers que ne le veut la doctrine barthienne du culte.

A titre indicatif seulement, voici quelques réflexions complémentaires ou divergentes de celles d'A. Biéler, qui peuvent être avancées en réponse aux questions du culte et de son édifice propre.

III/20). Et Vinet, qu'on ne peut suspecter de sentimentalisme oecuménisant, écrit : « Notre culte, à nous, est trop une confession de foi, un discours ; tout s'articule, tout se précise, tout s'explique. L'effet de cette tendance est allé jusqu'à déterminer l'idée que nous nous faisons des temples. Ils sont pour nous des auditoires... » (Théologie pastorale, p. 186).

Or, la liturgie, c'est la prière commune exprimée soit par la bouche d'un officiant, soit par le chant d'ensemble. « Poser la question : comment faut-il bâtir, c'est poser la question de la liturgie », écrit très justement O. Senn. Mais il faut la poser ! Les liturgistes reconnaissent unanimement que c'est une loi inaliénable du culte chrétien



Otto H. Senn. Projet de l'église Saint-Thomas, à Bâle, 1955. Type d'église concentrique.

UN SANCTUAIRE NE PEUT PAS ÊTRE UNE SALLE DE CONFÉRENCES. MAIS IL N'EST PAS NON PLUS UN « CERCLE » DE FIDÈLES : IL DOIT S'ORIENTER VERS LA PRÉSENCE DIVINE.

DU POTAGE OU DES METS SOLIDES

On veut aujourd'hui des temples fonctionnels ; cette tendance se justifie partiellement. Il tombe sous le sens que, lorsque des gens se rencontrent pour causer ensemble, assister à une émission télévisée ou manger, ils se groupent différemment ; selon qu'on prend au repas du potage ou des mets solides, on emploie des ustensiles différents ! Je ne comprends pas qu'à l'église, K. Barth veuille grouper les fidèles de manière uniforme autour d'un léger guéridon, sorte d'établi à tout faire : sermons, baptêmes, saintes cènes.

Il est un principe dont pasteurs et architectes devraient reconnaître le bien-fondé : c'est que des actes différenciés peuvent et doivent s'accomplir dans des lieux différenciés, au moyen d'objets adéquats ; et que tout culte est desservi par des officiants divinement et humainement habilités. « C'est en tant que frères que les saints sont rassemblés et « organisés » par l'Esprit en un corps différencié » écrit P. Bonnard. (Vocabulaire biblique, art. « saint »). L'Eglise primitive, fidèle à l'enseignement apostolique, nous en donne l'exemple, sous la plume d'Ignace d'Antioche, martyr sous le règne de Trajan (98-117) : « Je vous en conjure, ayez à cœur de faire toutes choses dans une divine concorde, sous la présidence de l'évêque qui tient la place de Dieu, des presbytres, qui tiennent la place du sénat des apôtres, et des diacres qui me sont si chers, à

« MAIS CHEZ NOUS, COMMENT FAIRE, QUE METTRE ? »

Or, l'une de ces conséquences, c'est que la matière, affectée à une destination particulière qui est la gloire du Seigneur, peut devenir chargée d'un coefficient de présence divine. Cela est particulièrement vrai des éléments des sacrements, l'eau du baptême, le pain et le vin de la cène. On n'osera tout de même pas accuser les théologiens réformés délégués au Colloque de Poissy, Théodore de Bèze en tête, de catholiciser, quand ils proclamaient : « Nous confessons que Jésus-Christ en sa Sainte Cène nous présente, donne et exhibe véritablement la substance de son corps et de son sang par l'opération de son Saint-Esprit (...) nous confessons la présence du corps et du sang de notre Sauveur en la Sainte Cène. »

Cette vérité s'applique aussi à une construction telle qu'une église. N'est-elle pas appelée à mani-

Et finalement qu'un peu de sa famille. A. Biéler oublie aussi que le développement de la vie communautaire dans le protestantisme a pour conséquence la rennaissance des services de prière en semaine. La vue de travées de bancs vides en face de soi serait-elle propice à la méditation et à l'adoration ? On pourrait faire la même remarque à propos d'autres services plus restreints que le culte principal du dimanche matin.

Alors, ne faut-il pas chercher des solutions architecturales autres que le type concentrique standard, plus conformes à ce qu'on vient faire dans une église ?

qui a été confié le service de Jésus-Christ. » (Magn., 6,1).

En tant qu'organisme vivant, l'Eglise se doit d'organiser son espace culturel, au mieux des exigences et de la raison d'être profonde du culte. Je ne vois pas pourquoi le fait de réserver au sacrement un espace propre et à la Parole un espace propre serait une résurgence de paganisme ! Il importe de les distinguer, sans les dissocier ; mais il ne faut pas non plus les confondre, ainsi que l'autorise une église pourvue d'un « centre à tout faire. »

De plus, suffit-il de construire un édifice « fonctionnel » pour en faire une église valable ?

Finalement, quand on définit une église comme un bâtiment édifié uniquement en fonction de la communauté qui s'y rassemble, on n'a pas tout dit. « La présence du Seigneur dans la communauté ne doit pas être unilatéralement soulignée jusqu'à déprécier cette même présence dans la maison où s'assemble régulièrement la communauté. » (R. Paquier, op. cit., p. 47). La présence du Seigneur n'est pas totalement dépendante de ceux qui se rassemblent en un lieu donné. Dieu a choisi de s'incarner en Jésus ; « mais il n'en est pas moins vrai, remarque J. de Cayeux, que la théologie protestante a trop longtemps négligé les conséquences de l'incarnation. » (L'homme et la beauté p. 23).

fester le mystère adorable de la venue de Dieu sur la terre ? Plus que cela encore ; si le corps du Christ offre au monde un témoignage du Royaume à venir, le bâtiment qui encadre sa vie ne doit-il pas présenter un reflet de la gloire du monde de Dieu ? Incarnation et Règne à venir sont des mystères de la foi ; mais peut-on vivre ce mystère de l'Eglise dans un cadre dépourvu en lui-même de signification ? C'est la navrante et persistante confusion du « charnel » et du « sensible » qui a rendu le protestantisme si timide dans l'expression plastique, architecturale ou imagée des grands mystères chrétiens.

La beauté et le symbolisme dans la maison de Dieu sont légitimes et nécessaires. Que les églises modernes soient « rondes » ou rectangulaires et pourvues d'une abside, le peuple aspire avec raison à autre

nistes que « Certains aux actes de temple ne invitent les choses s cueillement 1/11).

Les et

Deux textes de la l'Université Es... au mois d'être publi Le premi par le pro avait été ad la faculté d notamment l'exégèse b luthérienne, ne saurait qu'aucun c soldat. Néa théologie de qui, pour c croient ne le service a té suppose prêts à acc et l'Etat so Selon les tes pressior la faculté pour l'amex clation et une réunion

Le p

« D'une mûri par de succès e que le « Die Welt le pasteur dent de Hesse-Nass vier son 70 nal constai politique, s te au dépa but dans injustement prédicateur temporains blique dan De nom presse rapp du pasteur de l'Eglise gime hitlér de réconcil d'après gu spéciale de le président écrit que « mination » tion des massive de l'Eglise évé Kirche » Northcott de l'âme a nées d'apre peut-être

● Un Ser lébré, pour le 25 janvie de Villard les dignitair sions, soit l orthodoxe g prêtre ortho (curé Eglie Halett (Rév les pasteurs libres, du s maîtrise de thologique de ront leur c

16 SERVICES
NAIROBI B.O.A.C
 PAR SEMAINE
 BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION et compagnies associées

**NOTAIRE NE PEUT PAS ETRE UNE SALLE
FERENCES. MAIS IL N'EST PAS NON PLUS
ERCLE » DE FIDELES : IL DOIT S'ORIENTER
LA PRESENCE DIVINE.**

DU POTAGE OU DES METS SOLIDES

aujourd'hui des tem-
onnels; cette tendance
partiellement. Il tombe
s que, lorsque des gens
ent pour causer ensem-
à une émission télé-
anger, ils se groupent
t; selon qu'on prend
u potage ou des mets
emploi des ustensiles
Je ne comprends pas
K. Barth veuille grou-
es de manière uniforme
n léger guéridon, sorte
out faire : sermons, bap-
es cènes.

principe dont pasteurs
es devraient reconnaî-
fondé : c'est que des ac-
ciés peuvent et doivent
dans des lieux différen-
pyen d'objets adéquats;
t culte est desservi par
t divinément et humai-
bilités. « C'est en tant
que les saints sont ras-
« organisés » par l'Es-
corps différencié » écrit
(Vocabulaire biblique,
»). L'Eglise primitive,
enseignement apostolique,
onne l'exemple, sous la
ance d'Antioche, martyr
ne de Trajan (98-117) :
en conjure, ayez à cœur
tes choses dans une di-
rde, sous la présidence
e qui tient la place de
presbytres, qui tiennent
u sénat des apôtres, et
qui me sont si chers, à

MAIS CHEZ NOUS, COMMENT FAIRE, QUE METTRE ?

de ces conséquences,
la matière, affectée à
tion particulière qui est
a Seigneur, peut devenir
un coefficient de pré-
e. Cela est particuliè-
i des éléments des sa-
eau du baptême, le pain
de la cène. On n'osera
me pas accuser les théo-
ormés délégués au Col-
oissy, Théodore de Bèze
e catholiciser, quand ils
t : « Nous confessons
Christ en sa Sainte Cè-
ésente, donne et exhibe
nt la substance de son
e son sang par l'opéra-
n Saint-Esprit (...) nous
la présence du corps et
e notre Sauveur en la
e. »
rité s'applique aussi à
uction telle qu'une égli-
le pas appelée à mani-

qui a été confié le service de Jésus-
Christ. » (Magn., 6,1).

En tant qu'organisme vivant,
l'Eglise se doit d'organiser son es-
pace culturel, au mieux des exi-
gences et de la raison d'être pro-
fonde du culte. Je ne vois pas pour-
quoi le fait de réserver au sacre-
ment un espace propre et à la Pa-
role un espace propre serait une
résurgence de paganisme! Il im-
porte de les distinguer, sans les
dissocier; mais il ne faut pas non
plus les confondre, ainsi que l'au-
torise une église pourvue d'un
« centre à tout faire. »

De plus, suffit-il de construire un
édifice « fonctionnel » pour en faire
une église valable ?

Finalement, quand on définit une
église comme un bâtiment édifié
uniquement en fonction de la com-
munauté qui s'y rassemble, on n'a
pas tout dit. « La présence du Sei-
gneur dans la communauté ne doit
pas être unilatéralement soulignée
jusqu'à déprécier cette même pré-
sence dans la maison où s'assemble
régulièrement la communauté. » (R.
Paquier, op. cit., p. 47). La présen-
ce du Seigneur n'est pas totalement
dépendante de ceux qui se ras-
semblent en un lieu donné. Dieu
a choisi de s'incarner en Jésus;
« mais il n'en est pas moins vrai,
remarque J. de Cayeux, que la
théologie protestante a trop long-
temps négligé les conséquences de
l'incarnation. » (L'homme et la
beauté p. 23).

fester le mystère adorable de la
venue de Dieu sur la terre? Plus
que cela encore; si le corps du
Christ offre au monde un témoigna-
ge du Royaume à venir, le bâti-
ment qui encadre sa vie ne doit-il
pas présenter un reflet de la gloi-
re du monde de Dieu? Incarnation
et Règne à venir sont des mystères
de la foi; mais peut-on vivre ce
mystère de l'Eglise dans un ca-
dre dépourvu en lui-même de si-
gnification? C'est la navrante et
persistante confusion du « charnel »
et du « sensible » qui a rendu le
protestantisme si timide dans l'ex-
pression plastique, architecturale ou
imagée des grands mystères chré-
tiens.

La beauté et le symbolisme dans
la maison de Dieu sont légitimes
et nécessaires. Que les églises mo-
dernes soient « rondes » ou rectan-
gulaires et pourvues d'une abside,
le peuple aspire avec raison à autre

Est, et qui remontent tous deux
au mois d'octobre 1961, viennent
d'être publiés.

Le premier de ces textes, rédigé
par le professeur Heinrich Vogel,
avait été accepté le 14 octobre par
la faculté de théologie. Il affirmait
notamment que « sur la base de
l'exégèse biblique de la Réforme
luthérienne, la faculté de théologie
ne saurait admettre le principe
qu'aucun chrétien ne peut devenir
soldat. Néanmoins, la faculté de
théologie donne son soutien à ceux
qui, pour des motifs de conscience
croient ne pas pouvoir accomplir
le service armé. Ce disant, la facul-
té suppose que les intéressés sont
prêts à accepter de servir la nation
et l'Etat sous une autre forme ».

Selon les rapports reçus, de for-
tes pressions s'exercèrent alors sur
la faculté de théologie Humboldt
pour l'amener à répudier cette dé-
claration et douze jours plus tard,
une réunion, dont le professeur Vo-

firmé, entre autres, que « la faculté
considère la conclusion d'un traité
de paix avec les deux Etats alle-
mands ou, s'il le faut, avec la Ré-
publique démocratique allemande
(DDR) seulement, comme essentiel-
le à la paix ». La faculté constate,
d'autre part, que « la fermeture
des frontières, avec ses pénibles ré-
percussions était inévitable et qu'il
faut la maintenir jusqu'à ce que s'é-
tablissent les deux Etats allemands,
ou entre la DDR et Berlin-Ouest,
des relations favorables à la paix ».
Reconnaissant d'autre part le droit
de la DDR à se défendre, la faculté
soutient que les chrétiens de la DDR
peuvent « participer en toute bonne
conscience à la protection de notre
Etat ».

L'Université de Humboldt est une
institution d'Etat. Ses professeurs
sont nommés par le Ministère de
l'éducation de la DDR, sur propo-
sition de l'Eglise et sont salariés de
l'Etat. (Soepi).

Le pasteur Niemöller a 70 ans

« D'une bravoure juvénile, mais
mûri par une longue vie jalonnée
de succès et de revers », c'est ainsi
que le quotidien hambourgeois
« Die Welt » présente à ses lecteurs
le pasteur Martin Niemöller, prési-
dent de l'Eglise évangélique de
Hesse-Nassau, qui a fêté le 14 jan-
vier son 70e anniversaire. Le jour-
nal constate que dans le domaine
politique, son attitude, souvent jus-
te au départ, a parfois dépassé ses
buts dans l'ardeur de la mêlée et
injustement terni l'image d'un grand
prédicateur « qui sait placer les con-
temporains devant le message bi-
blique dans toute son ampleur ».

De nombreux commentaires de
presse rappellent le rôle important
du pasteur Niemöller dans la lutte
de l'Eglise confessante sous le ré-
gime hitlérien et comme « messager
de réconciliation » dans les années
d'après guerre. Dans une édition
spéciale de « Kirche in der Zeit »,
le président Beckmann (Dusseldorf)
écrit que « la dure et claire déter-
mination » de Niemöller sur la ques-
tion des moyens de destruction
massive devrait encore préoccuper
l'Eglise évangélique. Dans « Junge
Kirche » (Dortmund), M. Cecil
Northcott souligne qu'« interprète
de l'âme allemande » dans les an-
nées d'après-guerre, Niemöller n'a
peut-être pas toujours trouvé, en

● Un Service œcuménique sera cé-
lébré, pour clore la semaine de l'unité,
le 25 janvier à 20 h. 30, à la chapelle
de Villard (35 ch. des Fleurettes) avec
les dignitaires des différentes confes-
sions, soit M. Valiadis (archimandrite
orthodoxe grec), I. Troyanoff (archi-
prêtre orthodoxe russe) R. P. Caflisch
(curé Eglise vieille-catholique), R.
Halett (Révérend Eglise anglicane) et
les pasteurs des Eglises nationales et
libres, du secteur de Cour-Villard. La
maîtrise de saint Jean et la chorale ca-
tholique de sainte Thérèse y prêteront leur concours.

Angleterre, un soutien immédiat,
mais assurément une admiration
morale générale. C'est dans ce rôle
d'interprète, pense M. Northcott,
que l'on verra peut-être un jour sa
plus importante contribution au
bien du peuple et de l'Eglise alle-
mands.

A l'occasion de cet anniversaire,
les Editions Chr. Kaiser (Munich)
ont publié un livre intitulé « Bis
an das Ende der Erde » (Jusqu'aux
extrémités de la terre), auquel ont
collaboré, entre autres, MM. Vis-
sert Hooft, secrétaire général du
Conseil œcuménique des Eglises,
Marc Bægner, ancien président de
la Fédération protestante de France,
J. L. Hromadka, D. T. Niles, H.
Kraemer et Albert Schweitzer.
(Soepi).

Argenter
Le Tribunal militaire permanent de
Paris a condamné à trois ans de pri-
son l'abbé Davezies, de la Mission de
France, pour atteinte à la sûreté inté-
rieure de l'Etat. Le Père Davezies avait,
en 1958, hébergé des militants FLN et
les avait aidés à passer la frontière pour
échapper aux recherches de la police
française.

Au cours du procès qui a attiré l'at-
tention de la presse et du public, de
nombreuses autorités ecclésiastiques,
aussi bien que civiles, ont témoigné en
faveur du Père Davezies. Entre autres,
le professeur Georges Casalis, de la Fa-
culté théologique protestante de Paris
a affirmé que l'abbé Davezies n'avait
fait que mettre en pratique l'enseigne-
ment biblique selon lequel « la vie des
autres, l'honneur des autres, la liberté
des autres, doivent nous être plus im-
portants que notre vie, notre honneur
et notre liberté ». Reconnaissant que
l'abbé Davezies, en venant en aide à des
membres du FLN, acceptait la violence,
le professeur Casalis a affirmé que
« l'abbé Davezies a choisi la solidarité
avec la violence qui libère, contre la vio-
lence qui opprime. Et les devoirs du
chrétien envers l'Etat ne sauraient être,
même en prenant la parole « Rendez
à César ce qui est à César et à Dieu ce
qui est à Dieu », que ceux d'un loya-
lisme critique ».

Le pasteur J. Beaumont, directeur de
la CIMADE, a également témoigné en
faveur de l'abbé Davezies.

Le cardinal Liénard, prélat « nullius »
de la Mission de France, a rendu visite
à l'abbé Davezies en prison et a publié
à l'occasion du procès, un communiqué
où il précise la position de la Mission
de France à l'égard du problème algé-
rien : « S'appuyant sur la doctrine de
l'Eglise, elle a rappelé spécialement la
légitimité fondamentale de l'aspiration
du peuple algérien à son indépendance,
en même temps que la nécessité de
sauvegarder les droits authentiques des
Européens. Elle a redit que la paix de-
vait être recherchée dans la reconnais-
sance et la conciliation des droits par
le recours à la négociation ou à l'arbi-
trage. Elle a précisé les conditions d'un
vrai patriotisme qui doit reconnaître
les autres patries et ne pas se dégrader
en égoïsme national. » (Soepi)



Fonds de Placement Mobilier,
Genève

Emission de parts de Fr. 1.000.—, 5.000.— et
10.000.—, représentant des actions sélectionnées
de l'industrie et de la finance suisse. Cours
d'émission dans les principaux quotidiens de
Genève et de Lausanne.

Renseignements et plaquette par :

Banque Cantonale Vaudoise, domicile de paiement et de
souscription, Lausanne.

SOFID, société gérante, 5, rue du Mont-Blanc, Genève.